

COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

Applications mobiles Tickets horaires et forfaits



Horodateurs tickets dématérialisés Tickets horaires et forfaits



En ligne Information, inscription, forfaits



Voirie - seineouest.tepark.fr
Parcs - fr.parkindigo.com

En boutique Information, inscription, forfaits



Parking Marché - Niveau -1
150 rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
boutique-meudon@group-indigo.com
01 58 17 10 42

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
8h30 17h00	8h30 17h00	8h30 17h00	8h30 17h00	8h30 17h00	9h00 12h30	fermé

COMMENT BÉNÉFICIER DES FORFAITS RÉSIDENT / PROFESSIONNEL / AUTRE PROFESSIONNEL ?

Les forfaits à tarif préférentiel dédiés aux résidents, professionnels et autres professionnels sont accessibles sous conditions d'éligibilité.

Voirie - Inscrivez-vous en boutique ou sur : seineouest.tepark.fr

Après validation de votre demande, votre inscription sera associée à votre immatriculation. Pour stationner en règle, vous pourrez ensuite acheter votre forfait à tarif préférentiel sur l'un des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, en ligne).

Parcs - Rendez-vous en boutique ou sur : fr.parkindigo.com

LE FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de Post-Stationnement (FPS) est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement. Il est dû dans les cas suivants :

- Absence de paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPSO, le FPS a été fixé à **35 €, avec une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires après réception de l'avis de paiement (soit 9 jours par rapport à la date d'envoi figurant sur l'avis de paiement reçu à domicile).

COMMENT PAYER UN FPS ?

J	FPS minoré	25 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+9	FPS forfaitaire	35 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+90	FPS majoré	35 € + 50 € de majoration par l'État	

COMMENT CONTESTER UN FPS ?

J	En ligne  paiement.usager.tefps.fr
J+30	Pas de contestation possible

Contrairement aux autres amendes, un FPS peut être contesté sans le régler au préalable. La contestation est aussi possible par courrier avec accusé de réception.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur :

- seineouest.fr/stat pour les modalités de stationnement
- seineouest.fr/fps pour le FPS



seineouest.fr
0800 10 10 21
Numéro d'appel gratuit



© Communication GPSO 2022



GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT

édition janvier 2023

Ville de Meudon



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SEVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

seineouest.fr
0800 10 10 21
Numéro d'appel gratuit



STATIONNEZ MALIN !

- Une course rapide ? Un déjeuner ? A Meudon-Ville, les 30 premières minutes sont gratuites (une fois par jour) et le stationnement est gratuit de 13h à 14h.

ZONE BLEUE

Stationnement gratuit à durée limitée. Disque européen de stationnement obligatoire. Contacter la Mairie pour plus d'informations (01 41 14 80 00 ou meudon.fr)



PICS DE POLLUTION

En cas de pic de pollution confirmé la veille au soir sur le site seineouest.fr, le stationnement devient gratuit en zones Orange et Marron pour les Résidents. Une inscription préalable en ligne est nécessaire (voir au verso).

Les forfaits en cours de validité ne sont ni prolongés, ni remboursés.

MEUDON

MEUDON -VILLE

ZONE ROUGE P

Durée maximale 2h
Forfaits non valides

ZONE ORANGE P

Durée maximale 5h
Forfaits valides

ZONE MARRON P

Durée maximale 5h
Forfaits valides

P PARC SOUTERRAIN

AVANT-SEINE

P PARC SOUTERRAIN

PLACE CENTRALE

Du lundi au samedi
Payant de 9h à 19h30
Gratuit de 13h à 14h

Gratuit dimanche, jours fériés, 1^{er}-31 août

Du lundi au samedi
Payant de 9h à 19h30
Gratuit dimanche, jours fériés, 1^{er}-31 août

Du lundi au dimanche
Ouverture 24h/24

Du lundi au dimanche
Ouverture 24h/24
Gratuit de 13h à 14h

TARIFS HORAIRES

EN BREF	ZONE ROUGE P	ZONE ORANGE P	ZONE MARRON P	P PARC SOUTERRAIN	P PARC SOUTERRAIN
	0h-2h.....1,60 €/heure	0h-5h.....1,60 €/heure	0h-5h.....2,00 €/heure	0h-2h.....variable	0h-5h.....1,20 €/heure
3h	2h15 : 15 €	4,80 €	6,00 €	2h-9h.....2,00 €/heure	5h-10h...0,60 €/heure
4h	2h30 : 35 €	6,40 €	8,00 €	9h-24h.....variable	10h-24h.....gratuit
5h		8,00 €	10,00 €		
6h		5h15 : 15 €	5h15 : 15 €		
7h		5h30 : 35 €	5h30 : 35 €		
8h	Non autorisé				
9h		Non autorisé	Non autorisé		
10h					
24h					

FORFAITS

RÉSIDENT ou PROFESSIONNEL DE PROXIMITÉ	ZONE ORANGE P	ZONE MARRON P	P PARC SOUTERRAIN	P PARC SOUTERRAIN
	Jour	1,50 €	1,50 €	-
Semaine	7,50 €	7,50 €	-	19 €
Mois	25 €	25 €	-	47 €
Année	220 €	220 €	-	495 €
<i>Rés. Basse Emission</i>	-50%	-50%	-	-33%
<i>Rés. Petit Rouleur</i>	-	-	-	-33%
<i>Prof. de Santé Mobile</i>	gratuité toutes zones	gratuité toutes zones	-	-
AUTRE PROFESSIONNEL	Jour	2 €	-	-
Semaine	10 €	10 €	-	26 €
Mois	40 €	40 €	75 €	66 €
Année	350 €	350 €	750 €	693 €
<i>Journée (8h-20h)</i>	-	-	-	-25%
<i>Moto</i>	-	-	40 €/mois	-50%

Forfaits accessibles sous conditions.
Informations : seineouest.fr/stat